



Entreprises

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

Calculer et déclarer l'index de l'égalité professionnelle Égapro

[Accéder au Service en ligne](#)

Le ministère chargé du travail a développé l'outil **Égapro**, qui permet à toutes les entreprises d'au moins 50 salariés de :

Calculer leur index de l'égalité professionnelle

Déclarer leur index de l'égalité professionnelle

Déclarer des **objectifs de progression** ou **mesures de correction**, pour les entreprises ayant obtenu un index inférieur à 85 points



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/entreprises/?xml=R67297>